



**COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT
DU 15 SAFAR 1435 (19 DECEMBRE 2013)**

*

I. Le conseil du gouvernement a approuvé les projets de textes et l'accord international suivants :

PROJETS DE DECRETS

1. **Projet de décret n° 2-13- 956 modifiant le décret n° 2-06-478 du 14 hija 1428 (25 décembre 2007) pris pour l'application de la loi n° 35-06 instituant la carte nationale d'identité électronique.**
2. **Projet de décret n° 2-13-375 modifiant et complétant le décret n° 2-08-530 du 17 rejeb 1431 (30 juin 2010) pris pour l'application de la loi n° 33-06 relative à la titrisation de créances et modifiant et complétant la loi n° 35-94 relative à certains titres de créances négociables et la loi n° 24-01 relative aux opérations de pension.**
3. **Projet de décret n° 2-13-376 complétant le décret n° 2-04-547 du 16 kaada 1425 (29 décembre 2004) pris pour l'application de la loi n° 24-01 relative aux opérations de pension.**
4. **Projet de décret n° 2-13-914 modifiant et complétant le décret n° 2-11-513 du 7 hija 1432 (4 novembre 2011) fixant les montants et les modalités d'octroi de l'indemnité pour les missions confiées aux membres du Conseil économique et social.**

ACCORD INTERNATIONAL

- ◆ **Accord fait à Belgrade le 6 juin 2013 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de Serbie portant création d'une commission mixte de coopération commerciale, économique, scientifique et technique.**
 - + **Projet de loi n° 123-13 portant approbation de l'accord mentionné ci-dessus.**

II. Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé la proposition de nomination du directeur de l'Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine.